

NOM : Prénom :

Date de naissance : Téléphone :

Adresse personnelle :

Code postal et commune:

Email * : * Tu seras abonné.e à la liste de diffusion de la FSU-SNUipp 07

Poste occupé : Etablissement d'exercice et commune :

1 JOUR DE RÉMUNÉRATION = 1 ANNÉE SCOLAIRE DE SYNDICALISATION

A - MA COTISATION une seule case (cotisation après déduction d'impôts entre parenthèses)

PROFESSEUR-E DES ÉCOLES OU PSYEN

Échelon*	Classe normale	Hors-classe	Classe exceptionnelle
1	<input type="checkbox"/> PES 95 € (32 €)	<input type="checkbox"/> 251 € (85 €)	<input type="checkbox"/> 292 € (99 €)
2	<input type="checkbox"/> 214 € (73 €)	<input type="checkbox"/> 264 € (90 €)	<input type="checkbox"/> 308 € (105 €)
3	<input type="checkbox"/> 219 € (74 €)	<input type="checkbox"/> 282 € (96 €)	<input type="checkbox"/> 324 € (110 €)
4	<input type="checkbox"/> 223 € (76 €)	<input type="checkbox"/> 300 € (102 €)	<input type="checkbox"/> 346 € (118 €)
5	<input type="checkbox"/> 227 € (77 €)	<input type="checkbox"/> 319 € (108 €)	<input type="checkbox"/> 369 € (125 €) <small>ch1</small>
6	<input type="checkbox"/> 230 € (78 €)	<input type="checkbox"/> 336 € (114 €)	<input type="checkbox"/> 383 € (130 €) <small>ch2</small>
7	<input type="checkbox"/> 234 € (80 €)	<input type="checkbox"/> 342 € (116 €)	<input type="checkbox"/> 402 € (137 €) <small>ch3</small>
8	<input type="checkbox"/> 241 € (82 €)	* Echelon détenu au 1 ^{er} septembre de l'année scolaire en cours.	
9	<input type="checkbox"/> 254 € (86 €)		
10	<input type="checkbox"/> 266 € (90 €)		
11	<input type="checkbox"/> 284 € (97 €)		

RETRAITÉ-ES

en fonction du montant de la pension

<1500 €	1500 à 1750 €
<input type="checkbox"/> 136 € (46 €)	<input type="checkbox"/> 147 € (50 €)
1751 à 2000 €	>2000 €
<input type="checkbox"/> 160 € (54 €)	<input type="checkbox"/> 173 € (59 €)

AUTRES SITUATIONS

<input type="checkbox"/> AESH	25 € (9 €)
<input type="checkbox"/> Contractuel·le	60 € (22 €)
<input type="checkbox"/> Congé parental	25 € (9 €)
<input type="checkbox"/> Disponibilité	25 € (9 €)
<input type="checkbox"/> Etudiant·e (hors PES)	25 € (9 €)

B - MES FONCTIONS plusieurs choix possibles (cotisation après déduction d'impôts entre parenthèses)

DIRECTION D'ÉCOLE

1 classe	2 à 4 classes	5 à 9 classes	10 classes et+
<input type="checkbox"/> 25 € (8 €)	<input type="checkbox"/> 30 € (10 €)	<input type="checkbox"/> 40 € (13 €)	<input type="checkbox"/> 45 € (16 €)

AUTRES FONCTIONS

<input type="checkbox"/> Conseiller·e pédagogique	35 € (12 €)
<input type="checkbox"/> SEGPA - Référent·e - ERUN - PSY	20 € (7 €)
<input type="checkbox"/> RASÉD-ULIS-IME-PEMF-UPE2A-REP	10 € (3 €)

C - CALCUL DE LA COTISATION

	<input type="text"/>	A - MA COTISATION
+	<input type="text"/>	B - MES FONCTIONS
X	<input type="text"/> 100% <input type="text"/> 75% <input type="text"/> 50%	QUOTITÉ POUR LES PE (Proratiser en cas de temps partiel)
=	<input type="text"/>	MONTANT TOTAL

Par prélèvements automatiques en fois
(Possible en 1, 2, 4, 5, 10 fois)
Remplir l'autorisation au verso et joindre un RIB

Par chèque à l'ordre de FSU-SNUipp 07

Date :

Signature :

La FSU-SNUipp Ardèche utilisera les renseignements recueillis pour m'adresser la lettre électronique, les publications départementales et nationales éditées par la FSU-SNUipp. Je demande à la FSU-SNUipp 07 de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles elle a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans les fichiers et traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Je peux annuler cette autorisation ou exercer mon droit d'accès en m'adressant à la section. **Toute adhésion vaut pour l'année scolaire en cours.**

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

A renvoyer rempli et signé par mail/photo à snu07@snuipp.fr. La reconduction des prélèvements (de 1 à 10) est **automatique** d'une année sur l'autre. Toutefois, vous pourrez suspendre ces prélèvements, sur simple demande de votre part.

Autorisation de prélèvement GO CARDLESS

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.



Paiement : Récurrent Nom de la banque :

Référence Unique Mandat

Débiteur

Nom Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Créancier

Identifiant SEPA : FR9302H85966A

FSU-SNUipp 07

25 avenue de la Gare

07000 Privas

IBAN

BIC

Le :

A :

Signature :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. » Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

ADHÉRER À LA FSU-SNUIPP ARDÈCHE

DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES PERSONNELS ACTIFS ET RETRAITÉS DÉVELOPPEMENT DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION - UNITÉ DE LA PROFESSION

⇒ **Pour se donner collectivement les moyens d'agir**, d'informer, de s'adresser à tous, de travailler les convergences, de rassembler les énergies, d'organiser des stages syndicaux.

⇒ **Pour rendre possible l'information** détaillée et régulière de la profession, notamment à l'occasion de chaque rendez-vous paritaire.

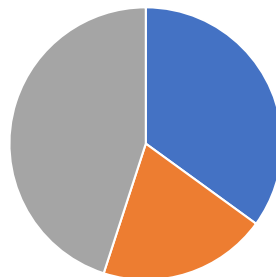
⇒ **Pour garantir la totale indépendance de l'organisation syndicale**, sa capacité à organiser l'action localement, départementalement et nationalement.

⇒ **Pour apporter sa contribution** au développement, au renforcement et à la consolidation de l'édifice collectif...

LA FSU-SNUIPP NE PERÇOIT AUCUNE SUBVENTION, ELLE NE VIT QUE DES COTISATIONS

A quoi servent les cotisations ?

45 %
sont reversés aux instances nationales de la FSU-SNUipp



35 %
sont utilisés au fonctionnement de la section

20 %
sont consacrés à la réalisation et à l'acheminement de l'Émancipation et de ses suppléments

FSU-SNUipp Ardèche

Maison des syndicats - 25 avenue de la gare
07000 PRIVAS

Tel: 04 75 64 32 02 - snu07@snuipp.fr - 07.snuipp.fr

